

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4239 - Vendredi 28 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE LINGOTS D'OR :

Yasser Assoumani écope de 7 ans de prison ferme



Image d'archive

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

SOMMET SINO-ARABE :

Une délégation spéciale chinoise à Moroni

LIRE PAGE 3

AFFAIRE DU MAOULID INTERDIT À M'BÉNI

« Il n'y aura pas d'excuses »

Suite aux échauffourées du 12 octobre dernier à Mbeni, le gouvernement se prononce enfin. Le ministre de la justice en charge des affaires islamiques rappelle qu'une enquête est ouverte et justice sera faite. Djae Ahamada Chanfi annonce que 25 autres personnes sont activement recherchées par la gendarmerie nationale.

Une conférence conjointe a été animée hier jeudi par les ministres de la justice en charge des affaires islamique et celui des finances. Au cours de cette rencontre avec la presse, le ministre en charge des affaires islamiques a salué la maturité d'une partie des habitants de la ville de M'béni, de la région de Hamahamet et toute la notabilité de Ngazidja qui ont joué leur rôle de afin de faire revenir la paix et la stabilité dans cette ville. Djae Ahamada tient à rappeler

qu'aucune ville, ou région ne peut se permettre d'aller à l'encontre d'une décision de l'État quel que soit son statut. « Même à Koimabani chez moi, la loi c'est la loi. Et elle est applicable à tout le monde. Personne n'est au-dessus de la loi », insiste-t-il.

Ce dernier révèle qu'actuellement 14 personnes dont 4 notables sont entre les mains de la justice et 25 autres sont recherchées par la gendarmerie nationale. « Il y a une enquête ouverte et qui se poursuit. Il n'y aura pas d'excuses. Il faut que la justice soit faite contre les auteurs de ces actes », martèle le garde des sceaux, sur un ton ferme.

De son côté, le ministre des finances Mzé Abdou Mohamed Chafiou s'est exprimé de manière très posé. « Je suis ministre, mais aussi je suis victime puisque ma maison a été incendiée mais également je suis natif de Mbeni. A ce titre je me réserverai de tous com-



mentaire sur cette affaire », avance-t-il, sur un ton très calme. Et d'ajouter : « en tant que ministre, la justice doit être rendue pour que tout le monde comprenne qu'on n'est pas au dessus de la loi. En tant que victime, je n'ai aucun commentaire à faire puisque je dois me constituer

partie civile, et c'est ma vie qui est complètement détruite, moi et ma famille. En tant que natif de M'béni, je veux que la vie reprenne et que les écoles et les marchés fonctionnent comme d'habitude. Je salue et encourage l'initiative prise par la notabilité qui ne cesse d'œuvrer

matin et soir pour trouver une solution à la réconciliation des habitants de M'béni ». Selon lui les divergences d'idées et les tendances politiques ne manqueront jamais, mais l'intérêt général doit primer sur tout.

Ibnou M. Abdou

CONSOMMATION

Grosse pénurie de mabawa à Mohéli

Les ailes de poulet sont devenues de plus en plus rares ces derniers jours à Mohéli. Et si par chance on en trouve dans une épicerie du coin, elles ne sont pas toujours de bonne qualité. En plus le prix a fortement augmenté, passant de 1200 fc à 1750 fc le Kg. Des grossistes craignent que cette pénurie ne dure jusqu'à la fin du mois de novembre, pour les plus optimistes.

Il est très difficile à Mohéli depuis quelques semaines de trouver des produits carnés (viande, cuisses, ailes de poulet), aussi bien chez les grossistes que dans le commerce de détail. Et si par chance tu en trouves, c'est à un prix exorbitant ou alors le produit est de mauvaise qualité. Le prix du kg d'aile de poulet est passé de 1200 fc à 1750 fc. Dans certaines boutiques le prix se négocie même jus-

qu'à 1900 fc. Les responsables du contrôle des prix se contentent d'appeler les commerçants à baisser les prix.

Selon la loi de l'offre et de la demande, les produits carnés suivent également la chaîne des pénu-

ries des produits alimentaires. En plus, il n'est pas rare de trouver dans une épicerie, des ailes de mauvaise qualité. Une situation qui fait craindre le pire. « Selon les renseignements obtenus auprès de nos patrons, nous devrions vivre une

longue rupture des produits carnés, surtout les volailles, pendant une période de trois mois. Celle-ci a commencé en septembre et devrait durer jusqu'à fin novembre prochain puisque sur le marché international, le prix a augmenté et la

demande des volailles est très élevée chez les producteurs mondiaux, en particulier la Chine » explique Hamada Madi, grand vendeur d'ailes de poulet à Mohéli.

Selon lui, le contexte géopolitique marqué par la guerre entre la Russie et l'Ukraine a eu un impact sur le marché des volailles et des épisodes récurrents de grippe aviaire constituent également une source majeure de préoccupation pour les acteurs de la filière. « Nous importons deux catégories d'ailes. Celles qui ont une couleur jaune venant de la France dont la taille est un peu plus grosse par rapport à celles qui sont blanches et petites venant du Brésil. Mais la grippe aviaire qui a secoué la France et la guerre en Ukraine ont fortement impacté la production de la provende, donc de la volaille dans le monde et par conséquent, une augmentation des prix » a-t-il ajouté.

Selon lui, sur le marché international, actuellement 1kg d'ailes de poulet première qualité (classe A) coûte 1,5€ contre 0,70€ il y a juste quelques mois. Celles de la classe B coûtent 1€ « En important aux Comores, nous sommes contraints de vendre le carton d'ailes blanches de 10kg à 14000 fc au lieu de 11500 fc. Celles qui étaient à 12000 fc se négocient actuellement à 15000 fc. Je suis certain qu'il y aura toujours une inflation des prix des produits carnés tant que cette crise persiste » prévient le grossiste Hamada Madi.



Aile de poulet de mauvaise qualité à Mohéli.

HÔPITAL DE SAMBA KOUNI :

La maternité de nouveau opérationnelle

Le site de Samba Kouni qui assurait la prise en charge des cas sévères de Covid-19 reprend ses activités de routine. Depuis 8 jours, le service de maternité est opérationnel pour les consultations et accouchements.

Est-ce la fin de la prise en charge des patients Covid dans ce centre de santé ? Saisi depuis 2020 pour abriter les cas sévères de Covid, l'hôpital de Samba Nkuni reprend ses activités petit à petit. Selon le directeur des

ressources humaines Soulaïmana Mohamed, les activités ont repris au niveau du service de maternité depuis 8 jours. « Nous faisons des consultations prénatales, les accouchements (normal et césarienne). Nous disposons de 14 lits disponibles et 10 sages-femmes, un gynécologue et quatre aides-soignants », montre-t-il.

Depuis la reprise, le service a réalisé deux accouchements dont un par voie de césarienne et plus de 35 consultations prénatales. « Pour le moment, la fréquentation se fait

petit à petit et nous espérons reprendre dans deux semaines », précise-t-il. Cet hôpital dispose d'une prise en charge assez large contrairement aux autres districts sanitaires, où il faut payer avant la consultation. « Ici, nous nous occupons du patient, c'est après consultation et satisfaction qu'il règle sa facture. La facture d'une prise en charge d'une césarienne peut aller jusqu'à 130.000 KMF, incluant les médicaments et opération », souligne-t-il. Cet hôpital dispose d'autres services notamment la chirurgie, la médecine, les

urgences, un laboratoire et une pharmacie. Des services qui vont reprendre, et cette fois-ci l'hôpital aura aussi un service dentaire.

Mais qu'en est-il de l'hospitalisation covid, surtout que le pays fait face à une flambée des cas depuis le 05 octobre dernier. Pour mémoire cet hôpital a été réquisitionné par l'Etat en 2020 pour abriter les cas sévères d'infection à coronavirus.

Andjouza Abouheir

Riwad

AFFAIRE LINGOTS D'OR :

Yasser Assoumani écope de 7 ans de prison ferme

Le tribunal de Moroni a rendu son verdict sur l'affaire des 49 kg des lingots d'or. Sur neufs inculpés, 5 écopent de 7 ans de prison ferme et d'une amende d'un million de francs comoriens, notamment l'ancien directeur général des aéroports des Comores Yasser Assoumani, le douanier Fardi Abodo, Elhad, Aynou et Nadhuif. Deux autres inculpés sont condamnés à 5 ans de prison (Djimi et Kamardine) tandis que prévenus bénéficient d'un non lieu.

Le tribunal correctionnel de Moroni a rendu son verdict hier jeudi 27 octobre sur l'affaire du trafic des 49 kg de lingots d'or. Cinq des neuf inculpés, dont Yasser Assoumani, Fardi Abodo, Aynou et Nadhuif écopent de 7 ans de prison ferme et d'une amende d'un million de francs comoriens, deux autres inculpés sont

condamnés à 5 ans de prison dont Kamardine et Djimi et deux autres sont relaxés bénéficiant d'un non lieu. Les avocats parlent d'une décision lourde et inattendue. Selon eux, ce verdict est complètement asymétrique par rapport au réquisitoire du ministère public, qui avait demandé une amende de 20 millions de nos francs pour 5 des

détenus. En audience, le 29 septembre dernier, les avocats avaient dénoncé un non-respect de la procédure de garde à vue de leurs clients.

Joint par téléphone, Me Foutoum Mohamed Zain, avocate de Yasser Assoumani, parle d'une peine lourde vu les faits reprochés, surtout que son client continue à nier en bloc les accusations. « Nous allons faire appel contre cette décision », annonce-t-elle, en précisant que le réquisitoire du parquet ne lie en rien le tribunal. Même son de cloche que Me Fahardine Abdoulwahid, avocat d'Elhad Ibrahim. Ce dernier parle d'une lourde peine. « C'est une décision

lourde, surtout que lors des débats en audience, nous avons demandé la libération des prévenus vu que les faits reprochés n'étaient pas constitués. Cependant, la décision des juges est effective. Nous allons nous concerter avec nos clients pour les recours », avance-t-il.

Pour mémoire, c'était le 28 décembre 2021 que 28 lingots d'or ont été saisis à l'aéroport de Hahaya soit l'équivalent de 49 kilogrammes de métal jaune qui étaient sur le point d'embarquer à bord d'un jet privé à destination de Dubaï. Après investigations, les enquêteurs ont découvert l'existence d'un réseau de trafic illicite d'or qui opère

depuis des mois et qui a réussi à effectuer 11 opérations en moins de quatre mois. Ces personnes dont l'ancien directeur de l'aéroport Yasser Assoumani ont été poursuivies pour « participation à un groupe criminel, contrebande, intéressé à la fraude, abus de fonction et complicité et corruption ». Quant aux principaux présumés coupables de nationalité malgache, à savoir Pierre Stenny et Failaza Patcheko, ils ont été extradés à Madagascar à la demande de leur gouvernement.

Andjouza Abouheir

SOMMET SINO-ARABE :

Une délégation spéciale chinoise à Moroni

Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères a reçu ce jeudi 27 octobre à Moroni une délégation venue de la République Populaire de Chine et de son ambassadeur pour échanger sur le du Sommet sino-arabe, du 9 décembre prochain, en Arabie Saoudite.

L'entretien a porté sur les relations sino-arabes et les moyens susceptibles de les consolider et de les diversifier davantage. Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères de l'Union des Comores qui représentait le ministre des affaires étrangères en travail à l'étranger s'est félicité de la prochaine tenue du Sommet sino-arabe et exprimé la détermination des Comores à contribuer à la réussite de ces assises. « Je souhaite voir les travaux de ce sommet aboutir à des projets concrets qui permettront de développer la coopération sino-arabe dans différents domaines », indique le secrétaire général des affaires étrangères. Pour

ce qui est des préparatifs, ce dernier montre qu'ils vont rentrer en contact avec le secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes et entamer les travaux techniques pour bien préparer le sommet.

Le secrétaire général s'est également félicité des excellentes relations établies entre les Comores et la Chine et réitéré ses remerciements aux autorités chinoises pour le soutien apporté aux Comores pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Said Maoulana a appelé à la nécessité de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Pour sa part, la délégation chinoise a salué les liens historiques qui unissent les Comores et la Chine, tout en souhaitant la participation du président de la République à ce sommet.

Pour rappel, il y a deux ans, dans la neuvième Conférence ministérielle du Forum de coopération sino-arabe, la partie chinoise et la partie arabe sont convenus de tenir le Sommet sino-arabe en Arabie Saoudite. Le Sommet sera un évé-



Sommet Sino Arabe'.

ment marquant dans l'histoire des relations sino-arabes. « La tenue du Sommet favorise la communication stratégique et la coordination des actions entre la Chine et les pays arabes, indique la voie à suivre et donne des forces dynamiques pour la relation sino-arabe dans la nouvelle ère, ce qui va promouvoir le partenariat stratégique à un niveau supérieur et

aider nos deux parties à relever ensemble les défis complexes, en vue de réaliser le développement et la sécurité », avance Li Lianhe, l'ambassadeur du ministère des affaires étrangères de Chine et chef de la délégation.

Depuis un certain temps, la partie chinoise et la partie arabe ont maintenu une communication étroite sur

le premier sommet Chine-arabe qui aura lieu au début décembre de cette année en Arabie Saoudite. À propos des résultats du Sommet, les deux parties négocient actuellement la publication de la Déclaration de Riyad et le Programme du plan de coopération globale sino-arabe.

Andjouza Abouheir

ADDITION EAU DE LA CAPITALE

Lancement d'un vaste projet de réhabilitation des ouvrages existants

Ce jeudi 27 octobre a eu lieu la cérémonie de lancement officiel des travaux du projet de réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable de Moroni et ses environs (PPRAME). Un projet

qui consiste à alimenter en eau toute l'agglomération de Moroni et ses environs. Il permettra d'en finir avec le problème récurrent d'accès à l'eau d'une grande partie de la population.



C'est au foyer des femmes de Moroni que s'est déroulé la cérémonie de lancement officiel des travaux du projet de réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable de Moroni et ses environs (PPRAME). Un projet qui consiste à alimenter en eau toute la capitale et sa périphérie. Cela permettra de mettre fin aux problèmes d'eau que travers le pays. Un projet financé par le Fonds Saoudien de Développement (FSD) à hauteur de 5 millions de dollars, soit plus de 2 milliards de francs comoriens. Le projet va se réaliser en deux phases, par des travaux techniques. La première phase consiste en la réhabilitation du réseau qui va durer 12 mois et la deuxième phase concerne les citernes de stockage. « C'est important pour nous d'appuyer ce projet de réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable de la capitale et ses environs. Il s'agit d'une

subvention accordée par le gouvernement du serviteur des deux Lieux saints dans le cadre de l'accompagnement et du soutien du Plan Comores Emergents », déclare l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite en Union des Comores, Dr Atallah Bin Zayed Alzayed.

Selon lui, le projet présente une grande importance pour alléger les souffrances des habitants de la capitale et des villages voisins en leur permettant de s'approvisionner facilement en eau potable. « Comme nous savons, l'eau est fondamentale et incontournable dans la vie du citoyen. En plus, il va contribuer à la modernisation du réseau d'eau pour qu'il soit en mesure de répondre aux besoins des populations face à l'expansion urbaine », souligne-t-il.

De son côté, le ministre de l'énergie en charge de l'eau Ali Ibouira a remercié l'appui indéniable de

l'Arabie Saoudite pour la réhabilitation des ouvrages existants. « C'est un grand jour qui va marquer un début d'un grand projet. Un projet qui va faciliter la vie quotidienne de la population comorienne précisément ceux qui vivent dans la capitale et ses environs. La réalisation de ce projet fera un grand pas pour le développement du pays surtout dans le secteur de l'énergie. Une réalisation qui permettra à la population de s'approvisionner facilement en eau potable », avance-t-il. Le maire de Moroni Abdoufatah Saïd, s'est quant à lui engagé pour la réussite de ce projet. Il a aussi montré l'importance de l'eau et a rassuré de veiller à l'usage résiliente de l'eau une fois que ce projet verra le jour.

Nassuf Ben Amad

FOOTBALL, SUPER COUPE DE NGAZIDJA :

Volcan Club confirme sa domination

Après le championnat de Ngazidja, celui des Comores, le club de la capitale a soulevé mercredi dernier au stade de Moroni la Super Coupe de Ngazidja au dépend de Alizé Fort de Salimani Hambou(2-1).

Cette victoire si elle devait signifier quelque chose, c'est l'excellente forme du club d'Iroungoudjani qui s'est traduit par la victoire en championnat pour l'exercice 2022 du championnat des Comores de l'élite. Le recrutement XXL effectué par le club de la capitale notamment le retour de l'international comorien Ibrahim Youssouf Djudja et de l'ancien joueur d'USZ Douga traduit la volonté des dirigeants du club de rester au sommet du football national. L'arrivée de l'ancien sélectionneur (Chamite) comorien dans le banc en remplacement de Nanou pourtant sacré dès sa première année n'a qu'un seul objectif, aider le club à franchir un nouveau palier et installer une ère hégémonique.

Dans le jeu, tout n'est pas encore en place, trop d'approximation dans le jeu de transition. A un moment du match on a senti une certaine cassure dans la relation entre le milieu de terrain et la ligne d'attaque.

Des manquements qui ne sont pas de nature à inquiéter le nouveau coach de Volcan qui se dit sûr que son club sera prêt à temps. « Sur le plan du jeu, nous ne sommes pas inquiets, ça fait deux semaines qu'on a repris les entraînements et cette rencontre nous est tombé on n'avait pas le choix », avance-t-il. Et le coach de continuer : « nous sommes conscients que le championnat pour cette année ne sera pas facile mais nous ferons le maximum pour faire respecter notre rang de champion en titre », renchérit l'ancien défenseur de l'Union Sportive de Zilimadju. Loin de céder dans le triomphalisme, le coach de Volcan reste focus sur ses objectifs pour la saison à venir. « Avec cette rencontre, nous avons vu à quel point le championnat ne sera pas facile, mais nous serons présents

pour défendre nos chances », ajoute-t-il.

Du côté des jaunes de Salimani, bien qu'ayant été défait, les efforts déployés depuis deux mois commencent peu à peu à porter les fruits. Ceux qui ont assisté à la rencontre ont vu une formation très collective avec une facilité déconcertante dans les sorties de balles. Les deux recrues phares que sont coach Mohamed Soumeit et l'ancien joueur de Volcan club Adjilane, ont déjà justifié le choix des dirigeants chacun dans son domaine.

Double champion des Comores avec USZ, Soumeit avec un effectif moins doté que ce qu'il a toujours connu avec Bonbon Ndjema va essayer de maintenir le club de Hambou parmi l'élite, c'est en tout cas l'objectif qu'auraient fixé les dirigeants du club. « Nous avons une équipe très jeune, mais pour autant nous n'étions pas ridicule face à un Volcan club qui était supérieur à nous », concède le coach des jaunes.

Sur les objectifs du club pour la



nouvelle saison, le coach se veut la aussi modeste. « Comme vous le savez, Alizé Fort s'est sauvé de la descente lors d'un match de barrage (contre Aventure), donc nos dirigeants nous ont fixé comme objectif de rester en D1 et puis on verra par la suite comment avancer le projet », dit-il. Moins de dix jours avant de se déplacer (5 novembre) à Hantsindzi pour la première jour-

née, le club de Salimani semble prêt mais, aussi averti de ce qui l'attend tout au long du championnat. En principe, au soir du 28 décembre de la première phase du championnat, le Tchale saura si ses objectifs de début de saison seront atteignables ou pas.

AS Badraoui

SANTÉ PUBLIQUE

Dr Abdoulanziz tire la sonnette d'alarme sur un rebond de la covid-19 à Mohéli

Le coordinateur insulaire de prévention et de riposte contre la covid-19 Dr Hassanaly Abdoulanziz a convié la presse hier jeudi à la DRS de Mohéli, pour

faire le point sur la vaccination mais surtout lancer un cri d'alarme sur la résurgence des nouveaux cas de covid-19. Il appelle à l'accompagnement de tout un chacun

pour éviter une nouvelle vague qui serait dramatique pour la population.

vaccination de routine permettra, selon lui d'atteindre les 60% prévus pour une immunité collective.

« Il est impératif que tout le monde sache que le pays et l'île traverse actuellement quelques turbulences liées à l'apparition des cas de covid-19 » lance-t-il avant de poursuivre « depuis le premier octobre jusqu'à nos jours, nous avons enregistré 25 cas dont 13 venant des autres îles, 12 de Ngazidja 1 de Ndzouani et 12 cas autochtones. Cela témoigne que le virus circule dans notre île donc nous sommes tous exposés à contracter ce virus. C'est pourquoi nous lançons un vibrant appel à toute la population

de bien vouloir respecter les mesures barrières au moins le port de masque, le lavage des mains réguliers et la distanciation soit une réalité pour que nous puissions empêcher toute flambée dans notre île ».

« Il est de notre devoir d'informer la population que nous avons changé de stratégie sur la prise en charge de nos patients. La majorité de cas confirmés qui ne sont pas graves sont confinés à domicile. Il va de soit que nous soyons respectueux sur les mesures qui nous seront imposées » enchaîne Dr Abdoulanziz. Le coordinateur insulaire demande l'accompagnement de tout un chacun dans ce processus car, selon lui, il n'est pas toujours facile de confiner un malade à domicile car il y a déjà des risques de contaminer la famille, son entourage, ses voisins d'où la nécessité d'être très coopératif et de suivre les mesures qui lui seront dictées par les équipes compétentes qui suivent ces malades jours et nuits.

Ce point de presse, dit-il, c'est un cri d'alarme à l'endroit de la population et des résidents pour que tout le monde prenne ses responsabilités pour éviter une flambée qui serait dramatique pour notre île. « Nous savons compter sur vous, sur votre bonne foi pour cet accompagnement et prions Dieu qu'il nous épargne de cette épidémie ».

Nabil Jaffar

Riwad



Dr Hassanaly Abdoulanziz.

SOCIÉTÉ

Un trafiquant de faux billets arrêté et écroué à Anjouan

A la gendarmerie depuis plus d'une semaine, avant d'être entendu par la justice ce jeudi, un trafiquant de faux billets et ses complices étaient devant le juge. Parmi ces proies figurent des commerçants qui attendent des marchandises ou des particuliers qui voulaient des bagnoles.

Ce présumé gangster se trouve actuellement aux mains de la justice. Après des

années, ce dernier s'est fait une réputation de l'escroquerie et du vol. Mais depuis une semaine, ce dernier se trouvait aux mains de la gendarmerie. Et hier jeudi, il a été déféré au parquet de Mutsamudu pour être entendu en compagnie de ses complices. Il est poursuivi pour fabrication de faux billets et blanchiment d'argent. Au palais de justice, plusieurs victimes sont sur place, en apprenant que le trafiquant se trouvait aux mains de la justice. « A

Sima, il s'est fait passer pour un marabout. Il a arnaqué de l'or et de l'argent avant de prendre la fuite », témoigne un de ses victimes.

Sur le banc, dans un couloir de la de la salle d'audience, des hommes et femmes sont tous assis pour attendre leur tour. « On a porté plainte contre lui. Il m'a volé près de 2 500 000 FC, dans une affaire de vente de voiture », confie un commerçant de Mutsamudu.

Parmi les victimes, on peut citer

aussi des citoyens originaires de Mohéli et de Ngazidja. Ils sont tous arnaqués entre vol, escroquerie, vente illicite de marchandises comme des voitures de luxe. A la gendarmerie, on montre que l'affaire est bouclée et une source digne proche du dossier indique que l'affaire pourrait avoir plusieurs ramifications.